



Au Grand Annecy
LE TRI
se simplifie

Tous les emballages et
tous les papiers se trient !



SEYNOD

commune déléguée d'Annecy

**ATTENTION
CHANGEMENT
DE COLLECTE**
à partir du 2 janvier 2023

Jours
de
collecte



En cas de jour férié



**ORDURES MÉNAGÈRES
INCINÉRABLES**

**Mardi et vendredi
5h à 12h**

Mardi **semaine paire
à partir du 10 janvier 2023
5h à 12h**

Collectes maintenues

**EMBALLAGES
ET PAPIERS**

**Mercredi
5h à 12h**

Collecte maintenue

Merci de sortir les bacs la veille après 19h et de les ranger après collecte.
En cas de neige, n'oubliez pas de **dégager vos bacs et leurs accès**
pour qu'ils puissent être collectés.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les papiers



Tous les autres emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les petits emballages métalliques

EN VRAC,
SANS SAC



EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



COMPOSTAGE



Les déchets organiques sont compostables

Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandanecy.fr)



ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs, couches, brosse à dents, paille...

À jeter en sac fermé dans la poubelle ou conteneur des déchets non recyclables.



Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie.
+ d'infos : www.grandanecy.fr